

## **COMITÉ DE MOBILITÉ**

## **COMPTE RENDU DE RÉUNION**

Date de la réunion : Le mardi 13 octobre 2020, à 14 h 00 Lieu : Google Meet

Étaient présents : Représentant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Représentant du Service incendie de la Ville de Montréal (SIM) Représentant de la Société de transport de Montréal (STM) Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)

Représentant de l'organisme Tandem

(15 personnes) Représentants du Bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)

Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)

Représentant de la Division des communications de l'arrondissement

Représentant de l'escouade mobilité

Représentante du Parti Projet Montréal, District Tétreaultville

Représentante du Parti Projet Montréal, District Maisonneuve-Longue-Pointe

Représentante du Partie Ensemble Montréal, District Louis-Riel

Représentant de la Mairie de l'arrondissement MHM

Distribué: Aux membres du comité

À la Direction de l'arrondissement

Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

	Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
2.	Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 15 septembre 2020	Adopté	
3.	État de la situation sur les mises en sens unique 2020	Il est fait état de la situation de l'ensemble des mises en sens unique ayant eu lieu au cours de l'été dans l'arrondissement.	Suivi : Aucun
4.	Feu de circulation à l'intersection des rues Bourbonnière et Pierre-De Coubertin	Il est fait état qu'une pièce a été changée et que le feu de circulation fonctionne normalement.	Suivi : Aucun
5.	Chantier STM Pie-IX	Étant donné l'absence des responsables du dossier à la STM, une rencontre spécifique sur ce point sera faite. Tous les membres du comité de mobilité seront convoqués à cette rencontre.	Suivi : Aucun

## 6. Sens unique rue Lebrun

L'an dernier le circuit de la 185 empruntait la rue des Ormeaux et avait son terminus à l'intersection des rues Baldwin et Bellerive. En 2020 avec la création de la Halte Bellerive, le circuit d'autobus a dû être déplacé suite à la fermeture de la rue Bellerive. Le circuit emprunte maintenant la rue Lebrun et a son terminus à l'intersection des rues Bellerive et Mercier. La rue Lebrun a été privilégiée puisqu'il y a un feu de circulation. Cependant, l'état de la chaussée sur la rue Lebrun n'est pas optimal pour le passage des autobus dû à son état de dégradation. Plusieurs citoyens se sont manifestés à l'aide d'une pétition pour que l'autobus emprunte la rue Baldwin comme elle le faisait avant puisqu'il y a moins de résidences. Finalement, il faut mentionner que d'un commun accord, le terminus de la 185 pourrait être fusionné avec le circuit de la 28 sur la rue La Fontaine.

La DÉT est défavorable à ce scénario puisqu'il n'y a pas de feu de circulation qui protège le virage de l'autobus.

La conseillère de Tétreaultville demande si le circuit qui a été dérouté sur la rue Baldwin une partie de l'été, ne pourrait-il pas rester sur la rue Baldwin étant donné que cela a fonctionné tout l'été? Cela permettrait de mettre la rue Lebrun à sens unique vers le nord et permettre une meilleure sortie avec le feu de circulation d'un secteur très achalandé l'été avec le Parc de la Promenade Bellerive.

La STM mentionne que pour le moment avec le contexte budgétaire, il n'est pas possible de prolonger le trajet avant 2022-2023. Il est aussi nécessaire d'avoir un feu de circulation pour un virage à gauche dans une perspective de vision zéro puisque 97 % des accidents mortels avec un véhicule de la STM surviennent lors de virages à gauche.

La DÉT mentionne que la rue Lebrun est à l'étude pour une réfection l'an prochain avec un projet pilote de couronne inversée.

## 7. Mesure d'apaisement de la rue Desrosiers

Il est mentionné qu'en 2019 des dos d'âne ont été installés sur la rue Léon-Derome puisque les automobilistes empruntaient cette rue pour éviter le feu de circulation de la rue Sherbrooke Est. En installant des dos d'âne, le problème s'est déplacé sur la rue Desrosiers qui est une rue au nord de Léon-Derome.

La DÉT mentionne qu'elle procèdera à des comptages véhiculaires et de vitesse pour justifier l'installation de dos d'âne.

Suivi : Effectuer l'étude de circulation et revenir au Comité de mobilité lorsque le tout sera

complété.